

Impôt sur le revenu : l'augmentation surprise de 2012

Lundi 6 février, le journal *le Parisien* révèle une mesure fiscale qui était passée inaperçue lors du dernier plan de rigueur en novembre 2011. Cette mesure concernant l'impôt sur le revenu va pourtant coûter des milliards d'euros aux Français et va toucher les foyers les plus modestes. Explications.

Attention, le montant de votre prochain impôt sur le revenu risque d'être salé ! Et la surprise de septembre prochain bien douloureuse !

C'est le journal *Le Parisien* qui dénonce ce qu'il appelle "la hausse que personne n'a vu venir". Une mauvaise surprise résultant du deuxième plan de rigueur de novembre 2011 qui prévoit un gel des barèmes de l'impôt sur le revenu pour 2012 et 2013.

Le calcul de l'impôt sur le revenu ne prendra désormais plus en compte l'inflation. Or, même si le coût de la vie a augmenté de 2,1% l'an dernier, cette hausse ne sera plus prise en compte lors du calcul de l'IR.

Conséquence : **de 100.000 à 200.000 foyers vont changer de tranche** (donc payer davantage) ou devenir imposables pour ceux qui ne l'étaient pas. "Ceux qui ont gagné plus d'argent en 2011 paieront plus en 2012" résume le journal.

Des hausses qui pourraient atteindre 12 %

De plus, des simulations permettent de savoir que cette augmentation devrait rapporter 1,7 milliards d'euros à l'Etat pour 2012 et 3,4 pour 2013.

"Le gel du barème de l'IR n'est donc pas une 'mesurette' !" comme le dit si bien le *Parisien*. Selon les calculs, les hausses du montant des impôts pourraient aller de 1,17% pour un couple aisé sans enfants à 12,57 % pour un célibataire...

Concrètement : "un couple gagnant chacun le smic sur treize mois verra son impôt sur le revenu grimper de 60 euros. Plus les revenus sont faibles, plus la hausse d'impôt est douloureuse" explique le journal.

Source : planet.fr